



Durée

1 jour

Publics

- Directeurs d'établissement
- RAF
- Comptables

Prérequis

- Savoir établir un bilan et un compte de résultat
- Connaître l'environnement réglementaire des ESSMS

Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande

Le CPOM obligatoire et la réforme de la tarification entraînent l'obligation d'établir l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses. Cet état a une dimension budgétaire, financière, pluriétablissement et pluriannuelle : un EPRD pour un CPOM.

Vous voulez maîtriser cet outil, ses enjeux et déterminer une stratégie adaptée à votre environnement ?



Objectifs et compétences visées

- Comprendre les enjeux de l'outil EPRD
- Comprendre l'articulation entre l'EPRD, le CPOM et le PPI, dans le cadre de la réforme de la tarification
- Savoir lire l'EPRD



Contenu de la formation

1. Présentation de l'EPRD

- Définition de l'EPRD
- Enjeux et objectifs de l'EPRD
- Articulation avec le CPOM

2. Introduction à l'analyse financière

- Définition et outils de l'analyse financière
- Lecture et analyse du bilan financier
- Calcul et analyse de la capacité d'autofinancement
- Introduction de la logique pluriannuelle : le PPI

3. Contenu et élaboration de l'EPRD

- Architecture EPRD
- Élaboration de l'EPRD
- Analyse des résultats et identification des points de vigilance

4. L'exécution de l'EPRD et l'ERRD

- Virements de crédits et décisions modificatives
- Modalités d'affectation du résultat
- Contenu de l'ERRD

5. Éléments de stratégie

- L'organisation des travaux
- Les modalités de mise en œuvre